FRC 3673 2
Case
FRC
14760

DISCOURS

Prononcé par le Citoyen BO, *Représentant du Peuple dans les Départemens du Cantal & du Lot, à la séance de la Société Populaire Montagnarde d'Aurillac, le* 13 *Pluviôse :*

Et prononcé de nouveau par le même Représentant, à la séance de la Société Populaire & Montagnarde de Montauban, le 17 *Ventôse.*

CITOYENS,

DEPUIS quatre ans le Peuple français veut être libre. Il eſt temps qu'il le ſoit : la volonté d'un peuple ne peut être arrêtée que par une réſiſtance criminelle. Il eſt temps que les obſtacles diſparoiſſent ; il eſt temps enfin que la révolution prenne une marche indépendante & rapide, que dix-huit ſiècles d'erreur ſoient effacés par un ſiècle de philoſophie, &

THE NEWBERRY
LIBRARY

que le culte de la raiſon remplace le culte du fanatiſme & de la ſuperſtition. Les Français ſont mûrs pour la liberté : ils ſentent qu'ils peuvent l'acquérir, & ils ſavent que s'ils manquoient leur but, ils ne la recouvreroient jamais. Leur tête ne veut plus ſe courber ſous le joug du deſpotiſme, leurs genoux ne veulent plus ſe fléchir devant le Veau d'or : leur idole eſt la liberté. C'eſt un préſent des cieux, digne de l'auteur de la nature, vers lequel nous nous élancerons toujours, comme des enfans vers le père le plus tendre : *Renoncer à la liberté*, dit J. Jacques, *c'eſt renoncer à ſa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ſes devoirs. Il n'y a nul dédommagement poſſible pour qui renonce à tout : c'eſt ôter toute moralité aux actions de l'homme, que d'ôter toute liberté à ſa volonté.*

Il ne peut donc plus être queſtion de monarchie en France, de cette puiſſance redoutable qui réuniſſoit entre les mains d'un ſeul, & le droit de faire les lois, & celui de les faire exécuter. Quelle monſtruoſité politique & morale de voir la volonté d'un peuple, la force publique d'un état, & la force particulière d'un gouvernement, au pouvoir d'un ſeul homme ! Nous ne nous attacherons pas à parcourir tous les vices de la Monarchie, tous les crimes qu'elle a enfantés : il nous ſuffit que le ſceptre ſoit briſé, que les droits de l'homme ſoient conſacrés, & que la République faſſe raiſon des rois & des prêtres leurs alliés. Je ſais que l'on répand avec complaiſance que le gouvernement républicain eſt ſans ceſſe agité par des factions, & que l'on appuie cette aſſertion des calamités qui ont déchiré la France depuis l'abolition de la royauté. Mais qui a produit ces agitations, ces déchiremens anarchiques ? eſt-ce le peuple qui eſt le ſouverain ? Non : il ſupporte en ſilence les fatigues de la révolution ; il ſouffre, & ne ſe plaint pas ; il attend courageuſement ſon bonheur de l'affermiſſement de la liberté. C'eſt vous, citoyens opulens & égoïſtes, qui craignez de vous gêner pour vos frères, qui rougiſſez lorſqu'un pauvre vous approche &

oſe marcher à côté de vous, qui n'avez d'autre amour que celui de vous-mêmes, d'autre mérite que celui de vous enfler d'orgueil & d'inhumanité, qui ne voyez la ſociété que dans vous, & qui ne chériſſez d'autres droits que le droit d'opprimer; c'eſt vous, prêtres ambitieux & fanatiques, qui ſous l'appui & la faveur du trône partagiez avec lui la ſubſtance la plus pure du laboureur, & diſputiez à l'Être ſuprême l'encens & l'adoration; vous ne vouliez pas ſans doute de République, & vous avez tout employé, lâcheté, trahiſon, hypocriſie, ſéduction, guerre civile, pour en renverſer les fondemens. Habitués au deſpotiſme depuis votre dégénération apoſtolique, vous teniez dans vos mains les deux puiſſances, la puiſſance civile, & la puiſſance religieuſe; & ſi vous avez été forcés de les diviſer, vous avez ſu, par une alliance monſtrueuſe, accorder les intérêts reſpectifs des deux tyrans, pour ſacrifier en entier ceux des peuples, qui ne ſavoient plus à qui ils devoient obéir, ou aux prêtres, ou aux rois. Nous ſavions bien que le gouvernement populaire ne peut vous convenir, parce que les ambitieux, les hypocrites, les grands & petits deſpotes, qui ne vivent que du travail des autres, ne veulent de liberté que celle que leur procurent leur intrigue & leur fortune. Ils aiment mieux être l'eſclave de quelqu'un, pourvu qu'ils puiſſent commander aux autres. Sans doute que le ſyſtème républicain doit vous alarmer, parce qu'une activité générale l'anime, parce qu'une ſurveillance plus exacte y force tous les citoyens à être plus vertueux. Les hommes s'y vendent moins; ils ne s'achètent qu'à prix de zèle, & ſi l'intrigue eſt là, comme ailleurs, elle eſt du moins accompagnée de l'amour du travail, de ſorte que les torts même d'un intrigant ſervent preſque toujours à la multitude. Dans un gouvernement populaire l'amour propre & l'orgueil ont une carrière plus retrécie: l'égalité règne, & l'ambitieux qui veut atteindre aux places n'y parvient preſque jamais que par des efforts qui ſuppoſent

la vertu, qui ſavent l'imiter, & qui du moins ont le bon effet de l'inſpirer.

Mais laiſſons les tyrans, les égoïſtes, les intrigans & les prêtres ; élevons-nous au-deſſus du deſpotiſme, au-deſſus de l'oppreſſion & du fanatiſme. La force ne produit aucun droit ; elle a fait les premiers eſclaves, leur lâcheté les a perpétués, notre courage nous rend libres.

Il eſt de principe inconteſtable qu'aucun homme n'a une autorité naturelle ſur ſon ſemblable. Lorſqu'un peuple a donc reconnu qu'un gouvernement ne pouvoit exiſter que par une ſeule puiſſance, que cette puiſſance étoit ſa ſouveraineté, qu'elle étoit un droit poſitif d'où ſeul peut émaner le droit civil & politique d'une nation, lorſqu'il s'eſt ſenti mûr pour la liberté, il a pu adopter un gouvernement dont les grandes & éternelles baſes ſont la liberté, l'égalité & la propriété. L'homme ne pouvant plus vivre dans un état de liberté naturelle, qui n'eſt que le droit du plus fort, a dû ſe donner un contrat ſocial qui lui aſſure une liberté civile uniquement limitée par la volonté générale. Alors il gagne en ſureté plus qu'il ne perd en liberté naturelle, puiſqu'il eſt également protégé, qu'il ſoit foible ou qu'il ſoit fort, & que ſes propriétés, miſes ſous la ſauve-garde de tous, ſont à l'abri de toute invaſion. Telle eſt l'étendue de la liberté civile : elle conſiſte à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, tout ce qui n'eſt pas défendu par la loi. Elle n'eſt ſoumiſe qu'à la volonté générale du peuple, dont nous faiſons portion. Il n'y a pas un citoyen qui puiſſe avoir un degré de liberté plus qu'un autre. Perſonne n'eſt au-deſſus de la loi, & la loi protège également tous les membres de la ſociété, car tous concourent à ſa formation.

A l'avantage de la liberté civile, ſe joint celui de la liberté morale, qui fait de l'homme un être vraiment penſant, en ſubſtituant à l'impulſion du ſeul appétit, qui eſt eſclavage, l'obéiſſance à la loi qu'on s'eſt preſcrite, qui eſt liberté.

L'homme moralement libre a ſenti qu'un individu ne peut jamais devenir la propriété d'un autre individu, & exercer ſur lui un pouvoir arbitraire; que le droit du plus fort peut ſeul permettre cette odieuſe infraction aux droits de l'humanité. C'eſt par l'uſage de cette liberté morale, c'eſt par le concours des lumières philoſophiques qu'elle répand, que nous avons reconnu les uſurpations du trône & de l'égliſe, qui ſous la protection & l'autorité du ciel immoloient les peuples à leurs paſſions & à leur orgueil. Sans cette liberté morale, n'auriez-vous pas toujours cru que les rois tenoient leur puiſſance de Dieu, qu'ils étaient ſacrés, inviolables, & au-deſſus des lois, qu'ils avoient ſur vous droit de vie ou de mort, que la dixme étoit d'inſtitution divine, que les biens de l'égliſe étoient ſacrés comme la religion même, que la morale des prêtres étoit conſtamment celle de l'évangile, que leur hypocriſie étoit la vertu des apôtres, que leurs ſeules prières pouvoient vous mériter les bontés de l'Être ſuprême? n'aviez-vous pas pour eux la même vénération que pour ce Dieu de l'univers? ne partagiez-vous pas tous vos hommages entre l'autel & le trône, & n'étiez-vous pas aveuglément ſoumis à ces deux puiſſances tyranniques, dont le grand art étoit de perpétuer l'ignorance du peuple, afin de perpétuer ſon eſclavage & leur domination? Mais la nation françaiſe, en faiſant uſage d'une liberté raiſonnée, a fondé aux pieds tous ces préjugés, ces erreurs de pluſieurs ſiècles, pour y ſubſtituer des vérités éternelles. La première, c'eſt la liberté civile & morale dont doivent jouir tous les citoyens: la ſeconde, c'eſt l'égalité, ſans laquelle il ne peut y avoir de liberté. Par égalité il ne faut pas entendre que les degrés de puiſſance & de richeſſe ſoient abſolument les mêmes; mais que quant à la puiſſance, elle ne peut s'exercer jamais qu'en vertu des lois, & qu'elle ſoit au-deſſous de toute violence; & quant à la richeſſe, que nul citoyen ne ſoit aſſez opulent pour en pouvoir acheter un autre, & nul

aſſez pauvre pour être contraint de ſe vendre. Cette égalité paroîtra une chimère de ſpéculation, qui ne peut exiſter dans la pratique. Mais ſi l'abus eſt inévitable, s'enſuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler? C'eſt préciſement parce que la force des choſes tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la légiſlation doit tendre à la maintenir. Par égalité on entend encore le droit général à tous les citoyens de participer à la formation des lois & à leur exécution. Toutes les diſtinctions ſont pour ce dernier droit, dans les talens & les vertus. Celui qui eſt attaché à la charrue, comme celui qui ſe fait traîner dans une voiture, a droit de s'aſſeoir dans le ſanctuaire des lois ou de commander les armées.

Pour que cette égalité politique ait des avantages ſolides, il faut que l'homme ſe pénètre d'une égalité morale, qu'il la grave dans ſon cœur, comme l'égalité politique eſt gravée dans la loi. Tant que le riche ſera fier, dur, intraitable, qu'il ſe croira quelque choſe de plus que l'homme vêtu de haillons; tant qu'on établira quelque différence entre le propriétaire & le manouvrier qui le ſert, ou le laboureur qui le nourrit, l'égalité ne ſera qu'un être de raiſon. Il faut que le pauvre, l'artiſan, le laboureur s'élèvent & agrandiſſent leurs penſées; il faut qu'ils ſe dépouillent de ce ridicule reſpect qui n'eſt que le fruit de l'ignorance & de la puſillanimité; il faut que chacun rempliſſe bien ſon cœur du ſentiment de ſa propre grandeur, & ſon eſprit de l'idée qu'il vaut autant que ſon voiſin: tel eſt l'égal d'autrui qui ſait s'eſtimer autant. Il faut que les claſſes inférieures n'aient plus la ſimplicité de ſe croire moins que les claſſes opulentes; il faut, en un mot, que celles-ci ſe pénètrent de ces ſentimens de juſtice, qu'elles ne redoutent pas l'aſſociation du citoyen qui les friſe ou qui les chauſſe, qu'elles donnent au peuple l'exemple des vertus, lorſque celui-ci leur donne l'exemple du travail. Alors le paſſage de l'orgueil à la raiſon ſera facile, & une popularité fraternelle vaudra bien la crainte & le reſpect.

Il ne faut pas croire que l'intérêt maintienne toujours le pauvre dans la baſſeſſe & l'adulation. Dès que le travail donnera à tous une honnête ſubſiſtance, dès qu'il ſera répandu partout, qu'il ne manquera dans aucune ſaiſon de l'année, que l'aſſiſtance du pauvre, pour n'avoir rien d'éventuel, ſera une charge nationale, que la mendicité ſera réprimée, la claſſe indigente s'atténuera chaque jour, & retrouvera ſon indépendance dans ſon induſtrie. Il ſera aiſé alors de lui démontrer que plus un homme a de fortune, plus il eſt tourmenté par mille déſirs frivoles, auxquels il ne peut réſiſter ſans être malheureux, & plus il eſt dans la dépendance de tout ce qui l'entoure ; qu'il ſeroit le plus infortuné des hommes, ſi chacun lui refuſoit ſes ſervices, car il n'eſt pas en état de pourvoir à preſque aucun de ſes beſoins. Il eſt donc clair que le citoyen qui veut bien louer ſon temps & ſon travail au riche, doit au moins s'eſtimer autant que lui, & que dans l'ordre moral & civil il eſt néceſſairement ſon égal.

Auſſi la domeſticité eſt-elle abolie par la conſtitution, parce qu'elle eſt contre la nature, contre la raiſon & contre les mœurs. On oſoit aſſimiler les domeſtiques à des eſclaves ; on affectoit un mépris, un dédain, ou plutôt de la hauteur & de l'orgueil envers des citoyens laborieux dont on n'avait ni le courage ni la force de ſe paſſer. Il eſt temps d'effacer cette ligne de démarcation entre le citoyen qui jouit & celui qui travaille. La conſtitution leur donne la même exiſtence politique, & la morale nous en fait un devoir. Qu'eſt-ce en effet qu'un ſerviteur ? c'eſt un citoyen qui loue ſon travail & ſon temps, comme un journalier loue ſes heures, comme les hommes à profeſſion vendent leurs conſeils. La différence qu'il y a entr'eux & le ſerviteur, c'eſt que celui-ci ſe loue pour un délai plus long, que pour la commodité des parties il loge dans la maiſon, que le propriétaire y trouve ſon profit, & que par conſéquent il lui doit, outre le prix de l'échange, un ſentiment de reconnoiſſance qui ne peut être le

même envers ceux qui ne lui vendent ou ne lui louent que le travail de quelques heures. Il doit donc être à son égard honnête & bon, & traiter avec lui comme avec son concitoyen, son égal, & de plus un homme qui l'oblige à chaque minute. C'est le vrai moyen de donner à son locataire de la moralité, de l'éducation, & de rendre ses services plus utiles, plus agréables. Que chaque maître pense bien qu'il dépend plus de son serviteur que celui-ci ne dépend de lui; car celui-là dépend toujours plus des autres qui a connu l'art malheureux d'accroître ses besoins à l'infini par l'accroissement de ses jouissances; & tel homme seroit cruellement réduit, si ses serviteurs venoient à l'abandonner.

Prenons pour exemple de popularité cet agriculteur, ce bon père de famille, qui s'asseoit au milieu de ses travailleurs comme au milieu de ses enfans, qui mange avec eux comme il travaille avec eux, & les traite partout en égaux & en frères. Quelqu'un se croit-il différent de cet habitant de campagne? y a-t-il quelqu'un de supérieur à ce citoyen utile & respectable, qui cultive la terre, qui élève ses enfans au travail & à la vertu, qui ne connoît que les vrais besoins, qui fait le bien quand il le faut, & jamais le mal quand il le connoît? Il résulteroit de cette maxime naturelle & sage, que des nations philosophes ont adoptée, que les serviteurs s'attacheroient plus à leurs maîtres, que leur ame s'éleveroit peu à peu, & qu'ils amélioreroient l'ordre social par leur éducation & leurs mœurs.

C'est dans les premiers momens de notre régénération qu'il faut se dépouiller de ces préjugés aussi choquans que nuisibles à la société, pour y substituer la justice, l'urbanité, le zèle pour la félicité publique, & sur-tout pour la classe des citoyens pauvres & laborieux qui couvrent la surface de la terre, & qui par leur travail en retirent la subsistance de toute la nation. Elle sillonne sans cesse au profit des villes, cette classe avilie, & sa condition a été quelquefois pire que celle des animaux

attachés à la charrue, puiſque les chagrins, œuvre d'un ſentiment pénible, ſont inconnus à ceux-ci, & que l'homme infortuné ſonge à eux ſans ceſſe & les ſoigne avec affection, pendant qu'aucun être dans l'univers ne ſonge à lui, lorſqu'il eſt dans l'aſſerviſſement & la détreſſe, lorſque ſes bras & toutes ſes forces phyſiques ſont employés à ſoutenir les claſſes fainéantes & orgueilleuſes, & que ſon plus léger repos les réduiroit à la famine.

Infortunés habitans des campagnes, vous qui gémiſſez depuis ſi long-temps ſous le poids de l'injuſtice, des fatigues & de la détreſſe, & qu'aucune conſidération juſqu'ici n'étoit venu dédommager de vos ſacrifices continuels; vous qui pour prix de vos ſueurs, n'éprouviez du genre humain que mépris & ingratitude, vous n'aurez plus à l'avenir d'autre maître que la raiſon & la loi. Mais pour connoître tous les rapports de la ſociété, pour avoir le ſentiment de votre propre dignité, l'eſtime de vous-mêmes, de votre état & de votre profeſſion, il faut vous inſtruire, il faut apprendre à réfléchir & à penſer. C'eſt parce que vous êtes les moins inſtruits dans la ſociété, que vous avez été ſoumis juſqu'ici à ceux-là même dont vous êtiez les pères nourriciers. Ils étoient ligués contre vous, parce que l'amour propre & l'orgueil réſidoient dans leur cœur corrompu, & que votre ignorance laiſſoit un empire très-libre à toutes leurs paſſions, parce que vous raiſonniez moins qu'eux, & qu'ils s'appuyoient de votre propre crédulité pour triompher de vous. C'eſt votre aveugle ſoumiſſion, c'eſt votre croyance routinière à mille abſurdités qui vous ſubjuguent; c'eſt votre obſtination à ne vouloir pas juger par vous-mêmes, qui leur donne de la ſupériorité ſur vous, plutôt que leurs richeſſes & leur luxe, qui ſont leurs beſoins & leurs tourmens.

Profitez du régime nouveau que vient de vous tracer la conſtitution; il offre aux nourriciers du genre humain tous les avantages politiques auxquels ils ont droit de prétendre;

ne rejetez pas ses bienfaits en rejetant l'instruction, sans laquelle vous serez toujours esclaves des préjugés, des ambitieux & des intrigans qui voudront vous dominer au gré de leurs passions. Donnez surtout cette instruction à vos enfans: leur jeune cœur n'ayant reçu aucune impression profonde, n'ayant encore pensé ni agi, ressemblant à une plante qui prend toutes les formes qu'on lui donne, ne distinguant que par ses regards le ciel & la terre, recevra avec fruit le premier germe des vertus sociales, & leur développement ne sera point arrêté par aucune semence d'erreur ou d'ignorance. C'est pour eux véritablement que la république vient de s'établir, eux seuls en auront le véritable esprit, les véritables mœurs & les vrais avantages. Nés véritablement libres, ils sentiront tout le prix de cette liberté; élevés dans les principes de l'égalité, ils ne souffriront ni ambition, ni intrigue : nourris dans un amour fraternel, les mœurs seront douces & honnêtes : accoutumés au travail, à la vie sobre, leurs passions seront naturelles, réglées, & conformes à l'ordre public.

Hâtez-vous, pères & mères, de donner à cette jeune plante cette culture morale qui doit lui assurer le vrai bonheur attaché à la société, & les véritables récompenses attachées à la vertu. Frappez son cœur de l'amour du bien dès sa plus tendre enfance, & qu'il devienne désormais une passion pour lui : faites-lui sentir que s'il nuit à son voisin, il donne à celui-ci le droit de lui nuire à son tour : apprenez-lui que s'il veut du repos, il faut qu'il en donne aux autres : faites-lui connoître que s'il veut être aimé, il faut qu'il sache aimer lui-même ; que s'il attend un plaisir, un service de son voisin, il faut qu'il soit disposé lui-même à rendre service & satisfaction à tous ceux qui l'entourent. Donnez-lui ces instructions avec cette amitié douce & franche, qui parle au cœur, & qui le pénètre d'amour & de bienfaisance. C'est le principe de toutes les vertus. Le philosophe de Bethléem a dit : Aime ton prochain, & tu as

rempli la loi. Il développa tous les principes de l'égalité morale & du patriotisme le plus pur ; il s'éleva contre les grands, qui de tout temps ont abusé de leurs pouvoirs ; il peignit la dureté des riches ; il attaqua l'orgueil des rois, l'hypocrisie des prêtres & des pharisiens ; il soutint la foiblesse, consola l'infortune, & sut répandre des larmes avec ceux qui pleuroient. Faites passer cette morale à vos enfans avec le lait qu'ils sucent, & vous aurez une génération vertueuse.

L'éducation nationale est un des principaux rouages d'un bon gouvernement : elle forme l'esprit public, & celui-ci en est le régulateur. Les nations les plus éclairées penchent le plus vers la liberté : l'esclavage est le fruit de l'ignorance. L'Angleterre a reconnu depuis long-temps les droits de l'homme : la Turquie, à qui la religion défend de s'instruire, vit sous une tyrannie abrutissante. Le grand art des despotes est d'éloigner l'instruction des peuples. Ils les forcent à l'obéissance par la crainte & l'appareil des châtimens ; & les prêtres, dont l'esprit de domination fait toute la vertu, les consolent par l'espoir des récompenses éternelles. Au nom du ciel, au nom pompeux de pères, de protecteurs, ils prêchent une soumission aveugle aux lois des tyrans, une confiance illimitée en la justice divine, tandis qu'eux-mêmes ils foulent aux pieds toutes les lois humaines & divines ; tandis que, pour établir la religion chrétienne, ils avoient d'abord réuni les prérogatives du sacerdoce aux fonctions de la royauté, que malgré le démembrement de ces deux puissances, ils avoient conservé un tel empire sur les rois, que ceux-ci n'étoient souvent que leurs officiers, & qu'ils avoient l'orgueil de se déclarer leurs juges.

C'est ainsi que les prêtres ont dégradé la plus sainte des religions, qu'ils en ont arrêté le développement dans son origine, qu'ils l'ont tellement altérée, qu'elle est devenue insociable ; qu'elle met l'homme en contradiction avec lui-même ; qu'elle empêche les hommes, enfans du même Dieu, de se reconnoître

pour frères ; qu'elle fait égorger le père par le fils, le frère par la sœur, la vertu par le crime. Ouvrons les yeux, Citoyens, où les horreurs d'une guerre civile nous enveloppent, comme les malheureux habitans de la Vendée ; abjurons les prêtres, ou nous allons nous baigner dans le sang de nos frères, ou nous allons faire frémir la nature & son immortel auteur. Entendez les cris douloureux de la veuve & de l'orphelin ; au nom du ciel on a égorgé le père & l'enfant ; au nom de la nature, au nom d'un Dieu de paix, au nom de l'évangile sacré, vengeons la nature & la divinité, en chassant du sein de la grande famille ces tigres avides de sang, ces imposteurs qui n'ont porté que le fer & le feu dans le bercail dont ils se disoient les pasteurs, lorsqu'ils n'ont pu le décimer, & sucer adroitement sa substance la plus pure. Vouons ces antropophages au mépris & à la vengeance nationale ; n'ayons pour guide que la constitution en politique ; & en morale, revenons aux éternelles maximes de l'évangile, c'est-à-dire, à la raison, à la justice & à l'humanité.

Puisse la lumière de cet évangile ressortir toute pure du sein de la corruption presbytérienne, & chasser par ses rayons bienfaisans ces exhalaisons funestes qui gangrenent le cœur humain, & qui altèrent depuis si long-temps la douceur de notre atmosphère ! puisse la morale sublime de ce livre divin être le vrai guide du citoyen, comme portant avec lui l'empreinte de toutes les vertus morales & civiles ! Alors seulement, alors la liberté s'asseoira parmi nous, l'égalité se gravera dans nos cœurs, la tolérance présidera à nos actions, & le vrai bonheur, que nos divisions avoient exilé, reviendra parmi nous présider à notre union fraternelle, & en resserrer les liens. Si nous savons appeler la concorde parmi nous, les ennemis du dehors respecteront bientôt la volonté générale d'un peuple qui est toujours le maître de changer quand il veut la forme de son gouvernement. La guerre liberticide qu'ils nous font n'est calculée que sur la foi des trahisons & des troubles intérieurs.

Les tyans ſavent bien qu'ils ne peuvent vaincre loyalement des hommes libres. Leur politique actuelle n'eſt pas tant de rétablir le trône que nous avons renverſé, que de conſerver le leur, qui eſt ébranlé par l'exemple & par la raiſon. En devenant nos ennemis, ils empêchent les communications des peuples, les relations commerciales; ils tiennent leurs eſclaves en activité & en crainte, leur ôtent les moyens de s'aſſembler paiſiblement, de raiſonner, & de concerter cette réſiſtance à l'opreſſion, qui décide la révolution des empires. Mais ils ont beau appeler les ténèbres ſur leur horizon, prendre le maſque de la vertu paternelle, ſe montrer bienfaiſans, paroître toujours juſtes, vouloir enfin régler le thermomètre de l'opinion publique; le vent de la liberté diſſipera les ombres de cette mort politique, les peuples rougiront de s'entendre appeler les enfans des rois, lorſqu'ils en ſont les pères, & ils n'ont d'autre opinion pour guide que celle qui naîtra de leur volonté, de leurs mœurs & de leurs coutumes. Les droits de l'homme s'avanceront hardiment, & par leur ſeule majeſté, par leur vérité éternelle, ils feront pâlir les tyrans, fléchir le genou de leurs ſatellites, & renverſeront les trônes, pour y élever des autels à la patrie.

Les Français ſont deſtinés pour donner à leurs frères l'exemple du réveil populaire; ils leur offriront encore la ſageſſe d'un gouvernement républicain, & l'exercice des vertus ſociales, qui porte au fond des cœurs l'amour de l'humanité & de la juſtice. C'eſt en faiſant le bien, qu'on devient bon; c'eſt par des lois qui ſont l'expreſſion de la volonté générale, qu'on tend toujours à l'utilité publique: c'eſt par la ſoumiſſion à ces lois, qu'on fait la force de l'état, qui ſeule peut conſtituer la liberté de ſes membres. Si les légiſlateurs ſavent allier dans leurs travaux la ſimplicité de la nature aux beſoins de la ſociété, l'ordre public ſera bientôt rétabli, & les mœurs naîtront d'elles-mêmes d'une bonne légiſlation, car la république doit avoir la vertu pour principe. Il ne faut pas redoute

les charges des contributions pour réparer le délabrement de nos finances: les reſſources de l'état ſont encore immenſes; il ne faut qu'établir dans leur répartition un mode qui ne ſoit point arbitraire, & le réſultat ſera ſatisfaiſant pour le citoyen & pour l'état. D'ailleurs il faut bien obſerver que les contributions ne ſont vraiment onéreuſes que lorſqu'elles s'éloignent de leur ſource: ce n'eſt pas ſur la quantité des impoſitions qu'il faut meſurer leur ſurcharge, mais ſur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles ſont ſorties. Quand cette circulation eſt prompte & bien établie, le peuple eſt toujours riche, & les finances vont toujours bien: au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient pas, en donnant toujours, bientôt il s'épuiſe; l'état n'eſt jamais riche, & le peuple eſt toujours pauvre. C'eſt ainſi que dans la monarchie toutes les contributions ſe rendant d'abord au tréſor royal, leur diſtribution n'avoit plus lieu que pour les plaiſirs du prince, pour les miniſtres, leurs courtiſans, & pour les ſangſuës qui aſſiégeoient la cour; au lieu que dans la république le tréſor ne ſert que pour ſes défenſeurs, ſes adminiſtrateurs & ſes créanciers: tout rentre & circule dans l'intérieur de l'état ſans accaparement; & s'il y a des dilapidations, des emplois inutiles, chaque citoyen a droit de les dénoncer, de les faire connoître, & d'en propoſer la réforme. Rien ne doit être caché au peuple, puiſqu'il eſt ſouverain. En nommant des députés, il leur tranſmet bien ſon pouvoir, mais non pas ſa volonté. Le peuple ne peut-être repréſenté, parce que ſa ſouveraineté réſide dans ſon enſemble; auſſi les lois que propoſe le corps légiſlatif n'ont force de loi que lorſqu'il les a ſanctionnées. Ce droit impreſcriptible des peuples exige néceſſairement qu'ils étudient la ſociété par les hommes, & les hommes par la ſociété, car on ne peut traîter ſéparément la politique & la morale. Les Chinois, nos premiers & nos plus ſages légiſlateurs, ne les diſtinguoient point: l'art de bien gouverner, ſelon eux, n'eſt que l'art de bien vivre.

Les meilleures écoles pour étudier l'eſprit du gouvernement, pour prendre le goût & l'amour de ſon adminiſtration, ſont les ſociétés populaires, lorſque tous les citoyens voudront y apporter le tribut de leurs lumières & de leur dévouement. On ne peut révoquer en doute que la France leur doit ſa liberté; & ſi nous les conſervons & dirigeons utilement, nous leur devrons l'avantage d'en jouir avec fruit. Les ennemis de

de notre ſyſtème républicain les ont calomniées. Leurs trames ſecrettes ont tout tenté pour les déſunir. Elles ſont le déſeſpoir des tyrans coaliſés ; mais le génie de la France plane ſur toutes les conſpirations. Une conſtitution populaire eſt ſortie, comme un ſoleil, du ſein de l'orage politique qui ſembloit vouloir tout embraſer. Si de vils égoïſtes, ſi de lâches fédéraliſtes ont obſcurci l'horizon de quelques départemens ; ſi ceux-ci ont été d'abord muets aux accens irréſiſtibles de la liberté ; ſi le fer & le feu ont pu ſeuls les ſoumettre, il ne faut pas regretter un ſang impur, puiſqu'il conſerve celui qui fait circuler dans les veines l'amour de la fraternité & de l'unité républicaine. Mais il faut attendre à voir renaître encore quelques tronçons épars de l'hydre tyrannique, à entendre ſiffler le ſerpent du dépit & de l'envie, à voir fumer les cendres du fanatiſme. La révolution ne peut-être chérie de ceux qui préferent leur intérêt & leur amour propre aux lois ſaintes de l'égalité. C'eſt au ſouverain à les punir ; c'eſt pour les comprimer, pour les paralyſer à jamais que le gouvernement s'eſt déclaré révolutionnaire. C'eſt aux ſociétés populaires à montrer une ſurveillance active, un réveil permanent, une méfiance continuelle, un eſprit révolutionnaire ; elles doivent avoir la pique de la liberté en arrêt, pour contenir les conſpirateurs, faire pâlir les tyrans, blottir l'ariſtocratie, & les livrer tous au glaive national. Nul ennemi de notre liberté ne doit plus reſter impuni : il doit payer ſon inciviſme de ſa tête & de ſes propriétés.

O ma patrie ! tu revois enfin la lumière, & avec elle tes enfans libres & heureux. La tyrannie l'opprimoit ſous ſes voûtes de fer, & nous vivions ſouffrans & orphelins ſur une terre de déſolation. L'excès de nos maux en eſt devenu le remède. Des convulſions ont ſuccédé à nos douleurs : la ſoif de la liberté a dirigé leurs efforts contre le ſceptre liberticide, contre le fanatiſme ſanguinaire ; & le ſceptre & le trône, & le fanatiſme ont été pulvériſés. Nous avons élevé ſur leurs débris l'autel où nous te rendons aujourd'hui nos hommages. Glorieux de notre triomphe, fiers de te poſſéder, nous allons par notre union, par notre amour, ſécher les larmes que tu verſois dans ton exil, porter un baume ſalutaire ſur ton cœur ulcéré par nos maux. Ton règne eſt arrivé, & avec lui le règne de la juſtice & de l'égalité. Ton trône eſt placé ſous la voûte des cieux : la nature ſeule l'embellit, tes enfans le ſoutiennent, & les tyrans s'humilieront devant lui.

Ta main bienfaisante étendra sur tout le globe les semences des vertus civiques : ton ame, semblable à l'astre du jour, en échauffera les germes, & les fera éclore & fleurir en dépit des regards desséchans du despotisme. Chaque jour annoncera ta puissance & notre prospérité : nous dormirons en paix à l'ombre de tes ailes protectrices, nous coulerons des jours sereins sous l'égide de tes lois, nous terminerons enfin notre carrière sans amertume, & tu resteras sur la terre pour le bonheur des humains.

Imprimé par arrêté du département du Cantal, sur l'invitation de la Société populaire, du 12 pluviôse, an second de la république française, une & indivisible.

PALIS, Secrétaire-général.

SOCIÉTÉ POPULAIRE DE MONTAUBAN.

Séance du 17 Ventôse, 2.e année républicaine.

Présidence de SALVETAT.

LE Représentant du Peuple Bô lit un Discours qu'il avoit prononcé à Aurillac, discours où il retrace avec clarté les droits & les devoirs du citoyen, & les dangers auxquels un peuple est exposé lorsqu'il se livre au perfides suggestions des prêtres. La Société couvre d'applaudissemens son discours, & en délibère à l'unanimité l'impression, pour que chaque Membre de la Société en ait un exemplaire, de même que les Instituteurs & Institutrices, & envoyé aux Sociétés affiliées, & qu'il en sera remis au Directoire du District un exemplaire pour chaque Commune de son arrondissement, afin qu'il soit lu au Temple de la Raison le décadi qui suivra sa réception.

Pour extrait conforme à l'original.

SALVETAT, *Président*, CASTEL-MASSIP, GARRISSON fils de LOUIS, PERIÈS-FRAPPÉ, PREISSAC, *Secrétaires*.

A MONTAUBAN,
Chez FONTANEL père & fils, Imprimeurs de la Société populaire.